La famille

Nous avons vu d'autres formes de familles se développer. Par exemple, il y a la famille dans laquelle il y a parfois trois générations qui prennent soin les unes des autres. Il y a eu la famille composée seulement d'adultes et qui répond à ce besoin d'appartenance. Nous avons vu des groupes de frères et soeurs former des communautés familiales.

J'insiste sur le fait que quelle que soit la forme qu'elle revêt, l'évolution qu'elle a subi, même depuis notre enfance, et la façon dont elle peut évoluer d'ici la fin du siècle, la famille demeurera toujours nécessaire. Par conséquent, le Parlement et le gouvernement doivent prendre les mesures voulues pour permettre aux familles, quelle qu'elles soient, de mieux répondre aux besoins des hommes et des femmes de tous âges ainsi que des enfants.

L'éclatement de la cellule familiale constitue l'un des principaux phénomènes de la société actuelle. Le nombre de divorces, de séparations et de ruptures de liens familiaux jusque là normaux a augmenté considérablement. Cela présente des avantages et des inconvénients. C'est un gros inconvénient pour ceux qui doivent vivre ce genre d'expérience. Personne ne doit leur jeter la pierre, car j'en ai rencontré beaucoup qui ont souffert beaucoup plus qu'ils ne le méritaient. Les enfants en souffrent, car ils perdent souvent le sens de la stabilité que leur assure leur entourage immédiat et le sentiment de confiance que leur inspiraient ces relations, ainsi que la confiance du monde sur lequel ils souhaitent pouvoir compter.

Je sais que parfois une rupture familiale comporte des aspects positifs et j'espère que c'est souvent le cas. Je ne puis cependant qu'offrir mon soutien à ceux qui ne voyaient pas d'autre issue que de mettre un terme à une relation néfaste. Je rappelle, par contre, que nous ne saurions demeurer indifférents ni au sort des gens concernés ni à ce qu'il en coûte à toute la société. Nous faisons tous les frais de cet état de choses.

Que pouvons-nous faire alors pour y remédier? C'est dans la loi que nous trouvons en partie une réponse à cette question. Nous avons donc pris des mesures, dans le cadre de la Loi sur le divorce, pour resserrer notamment l'administration des ordonnances de pension alimentaire. Nous nous sommes occupés des problèmes que la loi pouvait résoudre, mais elle ne peut combler tous les besoins.

L'éducation est une bien meilleure solution parfois. Nous ne devons jamais perdre de vue que la loi ne fait pas que réglementer, elle éduque aussi. En raison de son champ d'action, elle transmet les idées, les convictions et l'esprit de compréhension qui assurent l'épanouissement d'une société saine.

Nous savons, par expérience, que l'éducation n'est pas inculquée uniquement à l'intérieur des murs d'une classe, mais dans ce vaste amphithéâtre à aire ouverte qu'est le pays tout entier. La télévision est l'un des moyens d'éducation les plus influents qui soient actuellement et en bien, et souvent en mal, elle modèle presque continuellement les mentalités.

Cette motion demande donc au gouvernement de se pencher sur un programme éducatif, auquel participerait la télévision, un programme qui transmettrait les valeurs familiales à la population. J'espère qu'elle ralliera l'appui de toute la Chambre. J'espère que le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour que ce projet devienne réalité, ce qui lui permettra ainsi de tenir la promesse qu'il a faite dans le discours du trône lorsqu'il a demandé à Son Excellence de lire la déclaration

suivante: «Mon gouvernement proposera au cours de la présente session une vaste gamme d'initiatives visant notamment à soutenir cette institution fondamentale qu'est la famille». Un programme éducatif comme celui que je propose dans cette motion lui en fournirait le moyen.

[Français]

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, j'ai bien écouté et je respecte tout à fait l'opinion de mon collègue sur la famille. Il m'a semblé qu'il adressait sa question surtout à la famille traditionnelle et au mariage.

Je pense que si le gouvernement actuel . . . en fait, si mon collègue veut que nous ayons des programmes de communication sur la famille, il faudrait être certains que l'image présentée de la famille n'est sûrement pas seulement une image traditionnelle. Parce que partout, lorsqu'on regarde le rapport du Comité de consultation sur les politiques familiales au Québec, qui a été publié l'année dernière et qui est l'un des rapports les plus importants, et dans lequel on cite justement que la majorité des familles actuellement ne sont pas traditionnelles et qu'il y a, je pense, depuis 10 ans, simplement 20 p. 100 des familles québécoises qui se composaient de deux parents, et je pense qu'à l'échelle nationale, c'est 19 p. 100. Alors, je veux bien qu'on mette en marche un programme de communication pour parler du mariage et de la famille, mais il faudrait également que cette émission-là soit faite sur les années 1986 et 1990. Également, il faudrait se rappeler qu'on ne doit pas imposer des valeurs du style familial aux Canadiens et aux Canadiennes parce qu'actuellement, je préférerais une approche de services de soutien aux familles. Il s'agit simplement de se rappeler que la majorité des familles sont des familles monoparentales dirigées par des femmes et que si on présente une image de famille traditionnelle, évidemment, l'épouse ou la mère serait à la maison.

J'aimerais bien être claire, je ne voudrais pas que les gens se méprennent sur mon intention. Je n'ai aucunement l'intention de condamner ce genre de famille, au contraire! Mais je pense qu'actuellement, dans notre société, il y a très peu de familles où la femme a le choix de rester à domicile. Quand on connaît les situations économiques, quand on connaît le coût de l'éducation des enfants... qu'on se rappelle également que de 42 p. 100 des couples mariés qui ont des enfants, les femmes doivent aller travailler à l'extérieur du foyer.

Alors, si on veut parler du mariage, je veux bien, mais là encore, il faudrait peut-être lire le rapport sur la famille qui a été publié l'année dernière dans lequel on se demande si au niveau du mariage, c'est le mariage traditionnel, quelle est la longueur de vie d'un mariage, etc. Je pense qu'elle est très importante la famille et définitivement, c'est le berceau de la société, mais en 1986, une famille traditionnelle . . . on a plus de familles nucléaires que de familles traditionnelles.

Il est très important également, si on parle de famille, à ce moment-là, qu'on parle de l'emploi des parents, de l'emploi des femmes. Il va falloir absolument avoir une approche sur les femmes sur le marché du travail. Il faudrait peut-être, pour suppléer au salaire nécessaire, pour la majorité des mères qui vont travailler, qu'on parle du travail à temps partiel et qu'également, le gouvernement, puisque c'est le gouvernement fédéral qui ferait cette émission de concert avec les gouvernements provinciaux, ait quand même des solutions à proposer. Donc,